
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 20 janvier 2020, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

RÉSOLUTION C-20-001

Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 et de la séance ordinaire du 9 décembre 2019

Lecture est faite des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 et de la séance ordinaire du 9 décembre 2019.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 et de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 soient adoptés tels que lus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-002

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 9 décembre 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 9 décembre 2019.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE les recommandations inscrites au procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 9 décembre 2019 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-003

Adoption des listes des comptes à payer No. 13-0-19 et 1-0-20 et ratification des listes des chèques émis No. 13-1-19 et 1-1-20

Les listes des comptes à payer No. 13-0-19 et 1-0-20 et des chèques émis No. 13-1-19 et 1-1-20 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE la liste des comptes à payer **No. 13-0-19** au montant de **44 071,53 \$** et **No. 1-0-20** au montant de **4 759,52 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 13-1-19** au montant de **160 986,07 \$** et **No. 1-1-20** au montant de **134 965,65 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-004

Dépôt et Publication de la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus

Le Secrétaire-trésorier dépose, selon la Loi sur les cités et villes, art. 477.3, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou de plus de 2 000 \$ totalisant 25 000 \$ et plus avec un même cocontractant conclus entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Il est proposé par M. Michel Latour,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE ladite liste soit publiée sur le site internet de la Ville à la section "Babillard" au point "Informations financières".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-20-005

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ